



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 JUIN 2016**

Mairie de Groissiat

Présents : Messieurs Jean-Luc Marron, Michel Piovati, Michel Bevand, Hervé Amiot, Xavier Faivre, Manuel Ollier, Gilbert Samerel. Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Odile Certain, Frédérique Machurat, Monique Roy, Stéphanie Volle.

Excusés : Madame Nathalie DUTHEL. Monsieur Christian GROS.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BEVAND

Date de convocation : 10 juin 2016

• **Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 25 avril 2016.**

• **Compte-rendu des décisions du Maire :**

Décision n° 1 – 2016 du 15 juin 2016

Attribution des marchés de travaux concernant l'opération de restructuration de la Mairie et de la Salle des Fêtes – Procédure adaptée, article 28 du Code des Marchés Publics

Il est décidé d'attribuer les marchés de travaux selon les dispositions telles qu'exposées ci-après :

Numéro de lot	Intitulé	Nom de l'entreprise/du groupement attributaire	Montant du marché (€ HT)
01	« Terrassement – VRD »	DUMAS TP - 01430 MAILLAT	95 655.20
02	« Gros œuvre »	JACQUET - 01100 BELLIGNAT	186 485.30
03	« Charpente – Couverture »	GIROD MORETTI - 01460 BEARD GEOVREISSIAT	98 000.00
04	« Façades »	DORREGO - 01100 ARBENT	47 045.97
05	« Menuiseries extérieures aluminium »	SMA - 01370 TREFFORT CUISIAT	26 909.36
06	« Serrurerie – Métallerie »	DE SA SERRURERIE METALLERIE - 01130 LES NEYROLLES	74 838.74
07	« Menuiseries Intérieures »	ETS VITTET et FILS - 01000 OYONNAX	20 434.00
08	« Platerie - Peinture »	ARDITO JACQUET - 01240 CERTINES	70 703.30
09	« Plafonds »	M.C.P - 01320 CHALAMONT	14 300.00
10	« Carrelage – Faïence »	CARRELAGE DU HAUT BUGEY - 01580 IZERNORE	41 881.59
11	« Ascenseur »	KONE ASCENSEURS - 73 370 LE BOURGET DU LAC	20 300.00
12	« Electricité – Courants forts / Courants faibles »	ZEFELEC - 01100 ARBENT	69 288.64
13	« Chauffage- Ventilation –Plomberie – Sanitaire »	SERVIGNAT - 01500 AMBERIEU EN BUGEY	73 000.00
Total			838 842.10

Il est précisé que le lot 14 Décontamination Amiante est déclaré infructueux (absence d'offres) et qu'il est procédé à une nouvelle consultation.

Comptes rendus des commissions

. Commissions des travaux:

• **Mairie – salle des fêtes.**

Rappel des attributions de marché selon décision ci avant.

• **Projet Place Saint-Cyr :**

Réactivation de l'étude pour l'aménagement de la place Saint-Cyr suite à l'avancement du projet de la Serncoda. Il est nécessaire de déposer le dossier de demande de dotation territoriale départementale avant le 30 juin. Une délibération devra être prise dans ce sens au conseil du 17 juin.

• **Travaux de l'église :** Ceux-ci ont débuté dans les délais prévus.

• **Info voirie :** Travaux giratoire et RD 111 semaines 24, 25 et 26 pour la pose de l'enrobé.

• **Questions diverses :**

Pose du tampon dans le parc de la mairie pour l'arrivée d'eau en provenance de la cascade.

Rue Pompidou : la commission remarque le mauvais entretien du mur dans le secteur de Monsieur Gérard Morel. Un courrier va être adressé aux propriétaires du mur de soutènement.

. Commission des Affaires Scolaires, Associatives et Culturelles :

1/ Le site internet a fait l'objet de quelques mises à jour. Un dysfonctionnement du formulaire de contact a été constaté et a été résolu par le prestataire de création du site.

Dès que possible, nous allons expérimenter la mise en ligne des formulaires liés aux services périscolaires et notamment la cantine.

2/ Le Centre de Loisirs va ouvrir les trois premières semaines de juillet soit du 6 au 8, du 11 au 13 et du 18 au 22 juillet. Les effectifs iront de 12 à 24 enfants.

3 / Conseil d'école du 11 juin 2016 et rentrée 2016-2017.

. Effectifs de l'école 2016 – 2017 : au dernier pointage, on dénombrait 115 inscrits contre 138 à la précédente rentrée. Il est à noter que l'année 2015-2016 s'est terminée avec un effectif de 132 en raison de plusieurs déménagements.

Nous aurons donc cinq classes au total au lieu de 6. Deux classes maternelles, chacune avec une ATSEM et trois classes élémentaires.

. Cantine scolaire : comme cette année et la précédente, trois agents assureront le service à la cantine puisque les effectifs demeurent élevés.

. Bénévolat pour tenir la bibliothèque municipale un soir par semaine : une volontaire s'est fait connaître à l'occasion du conseil d'école. Elle a été invitée à aller se présenter aux bénévoles actuelles.

. Fête de l'école du 18 juin : spectacle sur le podium installé devant l'entrée de la salle des fêtes

Commission des Finances

1/ Situation de trésorerie. Toujours très favorable pour les mêmes raisons que celles évoquées en début d'année.

2/ Point sur factures

Agenda accessibilité : l'APAVE a réalisé ce rapport destiné aux services de l'Etat et dont l'objet est de déterminer la nature des travaux, leur coût et le calendrier de réalisation.

Les bâtiments concernés sont l'école, le parc loisirs et l'Eglise. En effet, la mairie et la salle des fêtes font faire l'objet de travaux dès cette année.

3/ Document unique.

La mise à jour va pouvoir être faite en fonction des points traités depuis son élaboration.

Beaucoup de progrès significatifs ont été notés. Un suivi régulier va être effectué et des mises à jour complémentaires seront faites.

Afin de faire le point sur le service périscolaire, Nathalie Duthel se rendra à la cantine et à l'école avant la fin des cours.

4/ Nouveau règlement et nouvelles conditions de location de la salle des fêtes.

Au terme des travaux d'agrandissement de la salle des fêtes, nous devons avoir élaboré un nouveau règlement relatif à son utilisation.

Avant la fin de l'année 2016, en vue de répondre aux demandes de locations, des nouveaux tarifs devront être déterminés.

Les membres de la commission sont invités à participer à l'élaboration de ces documents. Il sera utile de s'appuyer sur des modèles issus de communes alentours ayant des salles de même type. Une réunion de travail est programmée par la commission le jeudi 21 juillet à 18h30.

5/ Comparatif budgété – réalisé à fin mars.

On ne note pas de dépassements significatifs. Les élus, responsables techniques, assurent un suivi régulier afin de respecter les prévisions qu'ils ont communiquées en début d'année.

6/ Questions diverses.

. Déplacement de Pascale Amorim et Patricia Deguerry au Congrès - Salon des maires et des collectivités : il s'agissait de faire un repérage de fournisseurs potentiels en vue de l'aménagement intérieur de la salle, du parc et du parvis de la mairie.

Par ailleurs, elles ont assisté à une conférence sur les dotations aux collectivités, sujet crucial depuis plusieurs années.

. Cession du camion boxer : il était prévu une reprise par le garage mais une entreprise a été intéressée pour l'acheter en l'état au prix de 2 500 € soit 500 € de plus.

. Ecole : l'équipement informatique a été commandé (vidéoprojecteur interactif, tablettes) : l'installation aura lieu la semaine après la fin des cours et tout sera donc opérationnel pour la rentrée.

Prochaine commission le lundi 04 juillet 2016 à 18h30.

Commission Environnement et Forêt

. **Fleurissement** : Les travaux de l'église n'ont pas permis la mise en place des fleurs prévues celles-ci ont été réparties à la mairie, les travaux n'étant pas commencés.

. **Travaux** : Les travaux du chemin de Crelochant par l'entreprise LONGO sont terminés (recalibrage, recharge en matériau et créations de saignées).

. On demande à la commission quelle est la répartition entre la forêt située à Groissiat et celle située à Alex : elle est de l'ordre de 2/3 (100ha) et 1/3 (50 ha).

Il est fait remarquer que des chemins forestiers, côté Alex, sont en mauvais état, quasiment impraticables : cette question sera étudiée pour vérifier s'il s'agit de chemins communaux.

. **Liste des dossiers d'urbanisme** : aucune observation.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

. **Approbation des comptes administratifs des budgets 2015** : budget principal, budget eau et budget assainissement.

. **Affectation des résultats issus des comptes administratifs 2015** : budget principal, budget eau et budget assainissement.

. **Approbation du compte de gestion 2016 CCAS à la demande du Trésorier Principal d'Oyonnax.**

. **Décisions budgétaires modificatives :**

n° 1 budget eau : Section d'exploitation - Dépenses

61521 - 700.00

678 + 700.00

n° 1 Budget assainissement : Section d'exploitation - Dépenses

611 - 750.00

678 + 750.00

. **Versement d'une participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) de 352.80 € au titre de l'année 2016 soit 0.30 € par habitant.**

. **Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SleA) : nomination d'un suppléant représentant la Commune de Groissiat.**

Monsieur le Maire expose aux conseillers que le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SleA) désire réunir les représentants des Communes au moins deux fois par an au lieu d'une seule actuellement. Le SleA a modifié ses statuts en ce sens le 09 avril 2016. Cette nouvelle organisation nécessite de désigner des suppléants supplémentaires afin d'apporter des garanties d'atteinte de quorum lors de ces réunions.

Pour ce qui la concerne, la commune de Groissiat est invitée désigner un suppléant supplémentaire.

Actuellement, il est rappelé que notre représentant titulaire est Michel PIOVATI et que le suppléant est Michel BEVAND.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de désigner, en tant que suppléant supplémentaire, Monsieur Hervé AMIOT.

. Refus d'extension de l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du Département de l'Ain :

Vu le rapport FIGEAT en date du 1^{er} mars 2016 qui stigmatise et minimise l'action de l'EPF de l'Ain sur l'ensemble du Département notamment pour la production de logements sociaux,

Vu l'engagement de l'ensemble des collectivités locales en faveur de la production de logements sociaux et de logements abordables sur l'ensemble du Département,

Vu la nécessité de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages du Département au profit d'une structure qui n'apporterait rien de plus que structures existantes,

Vu l'action de l'EPF de l'Ain en faveur du logement social, du développement économique, et de l'accompagnement de l'ensemble des collectivités du territoire,

Vu le principe de libre administration des collectivités territoriales,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

. refuse catégoriquement toute idée d'extension de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du Département de l'Ain.

. refuse tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du Département au profit d'un outil d'Etat qui n'apporterait rien de plus que l'outil local.

. Demande le respect les actions menées à ce jour par l'ensemble des acteurs locaux en faveur du logement social.

. Demande le respect le principe de libre administration des collectivités locales.

. affirme que l'EPF de l'Ain remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales, des politiques locales tout en accompagnement des politiques d'Etat.

. Demande de dotation territoriale 2017 au Conseil Départemental de l'Ain : projet place Saint Cyr.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de restructuration de la place Saint Cyr et de ses abords peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain, au titre de la Dotation Territoriale 2017.

Il propose de solliciter l'appui financier du département pour ce projet.

Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Budget travaux : 405 000 € HT

Autres frais : 45 000 € HT

Soit un Budget opération (incluant honoraires de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle et autres frais d'opération) : 450 000 € HT

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

. d'approuver le lancement de l'opération de la restructuration de la place Saint Cyr et de ses abords

. d'approuver le budget prévisionnel de l'opération.

. d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain, au titre de la Dotation territoriale 2017.

Informations communales et communautaires

. Communales :

. Accueil d'un bureau de vote des primaires de la droite et du centre les 20 et 27 novembre 2016, salle de la bibliothèque au Parc de Nerciat.

Il est précisé que toute formation politique, organisant des primaires, sera accueillie dans les mêmes conditions si elle en fait la demande.

. Enquête publique du 27 mai 2016 au 13 juillet 2016 : demande d'autorisation présentée par la SAS Société d'Exploitation du Parc Eolien HELIOS en vue d'exploiter un parc éolien à APREMONT. Avis du conseil municipal requis par délibération prise avant le 28 juillet 2016. Les conseillers municipaux sont invités par Monsieur le Maire à consulter le dossier d'enquête sur internet ou en mairie.

Toute personne intéressée peut également consulter ce dossier d'enquête publique.

. Sécurité – incivilités : on déplore malheureusement de nouveaux actes récents d'incivilités et même de vandalisme : incendies de containers de tri, dégradations sur des bâtiments publics, ... Une plainte a été déposée.

La question de la sécurité à Groissiat avait peu avant été évoquée en réunion de bureau. A la suite de cette réunion, il a été demandé au Lieutenant PAHON de la gendarmerie de Nantua, de venir présenter le dispositif de participation citoyenne au conseil de début septembre.

. Communautaires :

. Portage des repas aux personnes âgées de plus de 75 ans : délibération du conseil municipal avant début août 2016.

. Réunions publiques du SCoT les 28 juin et 30 juin : l'affiche est visible en mairie et sur le site internet de la commune.

Questions diverses

Prochain bureau : jeudi 07 juillet à 18h30.

. Prochaines commissions

- Travaux : à définir

- ASAC et Environnement – forêt : mardi 12 juillet à 18h30.

- Finances : lundi 04 juillet à 18h30.

. Prochain conseil municipal : mardi 19 juillet 2016 à 18h30.

Le secrétaire de séance

Michel BEVAND

